La Provence, 22 mars 2013

# Métropole : "Les sénateurs seront à l'écoute des élus"

## Une délégation d'opposants au projet a été reçue par Jean-Pierre Sueur

Sollicité par une délégation d'élus des Bouches-du-Rhône porteurs du projet d'établissement public alternatif à la métropole (*), Jean-Pierre Sueur, président de la commission des lois du Sénat, les a reçus mercredi. Un entretien sur lequel l'ancien ministre des collectivités locales, élu PS du Loiret, a accepté de revenir dans une interview.

**Quel est le message qu'ont voulu vous faire passer les élus des Bouches-du-Rhône ?**

Aujourd'hui il y a trois projets en France ; le Grand Paris, le Grand Lyon et le Grand Marseille. Ils aimeraient des dispositions qui se rapprochent de celles du Grand Paris plutôt que du Grand Lyon, où il n'existe qu'une seule communauté urbaine, alors que dans les Bouches-du-Rhône, il y a six entités qui ont chacune leur spécificité. Leur idée, c'est plutôt de garder les structures existantes et d'aller vers un établissement public qui aurait quatre compétences : le développement économique, la cohérence urbaine et le Scot, les transports et l'environnement. À Paris, il est aussi prévu un établissement public.

> "Ils ne veulent pas que des questions de structures l'emportent sur des questions de fond."

Le président de la commission des lois du Sénat, Jean-Pierre Sueur, a reçu les élus pendant une heure et demie. / PHOTO MAXPPP

**En quoi cet entretien vous sera-t-il utile ?**

Quand j'ai été sollicité par ce groupe d'élus, j'ai tout de suite accepté de les recevoir. J'ai passé une heure trente avec eux, je les ai écoutés. Quand un fait une loi sur la décentralisation, la démarche la plus naturelle c'est de commencer par écouter les élus. La loi de décentralisation est actuellement un avant-projet de loi qui a été soumis au conseil d'État. Ensuite il devra être présenté au Conseil des ministres puis au Sénat. C'est une loi pour laquelle le gouvernement ne déclarera pas la procédure accélérée. Cela signifie qu'il va y avoir une première lecture à l'Assemblée et au Sénat puis une deuxième lecture, puis la commission paritaire... Et nous, les sénateurs de la commission des lois, nous écouterons les élus des Bouches-du-Rhône, nos propositions d'amendement seront nourries de cette écoute.

**C'est une façon de sortir du rapport de force qui semblait s'être instauré avec le gouvernement ?**

Il existe un Parlement et un Sénat qui ont leur autonomie. La loi c'est le Sénat qui la vote, même si le gouvernement joue un rôle très important. On l'a vu avec le vote de la loi électorale et celle sur le mariage. Nous jouerons là aussi pleinement le rôle qui est le nôtre. J'ai senti que j'avais en face de moi des élus qui croient en ce qu'ils font et ne veulent pas que des questions de structures ne l'emportent sur des questions de fond. Ils ont aussi un grand désir d'égalité. On a vu les sommes prévues pour Paris, dans le même temps Marseille et les Bouches-du-Rhône connaissent des problèmes. Leurs élus sont attachés à ce qu'on prenne en compte les réalités.

**Recueilli par M.-C. BÉRENGER**
mcberenger@laprovence-presse.fr

* Étaient présents à cette rencontre Samia Ghali, sénatrice PS, Sophie Joissains, sénatrice UDI, Jean-David Ciot, député PS, Jean-Pierre Bartrand, maire de Plan-de-Cuques, Magali Giovansiangeli, présidente PCF de l'Agglo du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, Georges Ersatzeri, maire de Mimet et représentant l'Union des maires.

.



Phoca PDF